

Table des matières

ENERGIE - CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT **3**

- Une brèche ouverte au principe du « Schwarze Null » pour financer la protection du climat ? 3
- Les Verts et la CSU appellent à un programme de relance écologique 3
- Le changement climatique, la préoccupation dominante des Allemands 3
- Communication du patronat allemand sur la tarification du carbone 3
- Agora Energiewende souligne la complexité de la mise en place d'un marché d'échanges de quota d'émissions dans les transports et le bâtiment 3
- 55 % des Allemands favorables à la mise en place d'une taxe carbone sous conditions 4
- Les organisations environnementales veulent des mesures climatiques immédiates 4
- Adoption du projet de loi pour la reconversion des régions charbonnières 4
- Un rapport critique sur la stratégie allemande de développement durable 4
- L'offensive de Mme Schulze en faveur de l'interdiction des sacs plastiques 4
- Gel controversé de 35 M€ d'aides à la forêt d'Amazonie 5
- Un droit de véto du ministère de l'environnement en matière de bien-être animal ? 5
- Initiatives de la grande coalition pour faire face à un marché immobilier sous tension et arrêt de la cour constitutionnelle en faveur de l'encadrement des loyers 5
- L'Allemagne dégage des moyens supplémentaires pour les technologies de l'hydrogène et affiche désormais des ambitions fortes dans cette course technologique 6
- Capgemini se renforce sur le marché allemand 6
- Le Forum Allemagne-Afrique mise plusieurs millions d'euros sur l'énergie 6

TRANSPORT **6**

- Nouveaux rebondissements dans l'affaire du péage automobile 6
- La chancelière annonce une stratégie pour l'hydrogène dans le secteur aérien 6
- La CSU envisage de surtaxer les billets d'avion de moins de 50 euros 7
- Moins d'obstacles à prévoir pour l'installation de bornes de recharge privées 7
- Premier bilan suite à l'autorisation de mise en circulation des trottinettes électriques 7
- Les constructeurs allemands tirent leur épingle du jeu dans un contexte mondial difficile 7

ENTREPRISES, INTERNATIONAL **8**

- ThyssenKrupp porte plainte devant la Cour de Justice de l'Union européenne, après le refus de la Commission d'autoriser la création d'une JV réunissant les activités sidérurgiques du groupe allemand et celles de Tata Steel 8
- Le Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie utilise la Ministererlaubnis (autorisation ministérielle) pour permettre une fusion, cas extrêmement rare 8
- Le constructeur ferroviaire chinois China Railway Rolling Stock Corporation (CRRC) sur le point d'acquérir la branche locomotive diesel de l'entreprise allemande Vossloh, prenant ainsi pied en Allemagne 8

- Le Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie annonce plusieurs mesures en faveur du Mittelstand, concernant notamment la fiscalité 9
- Baisse record du nombre de création d'entreprises en Allemagne, selon la KfW 9
- Résultats en forte baisse pour BASF 9
- La Chine accusée d'être derrière la hausse du nombre de cyberattaques visant les entreprises allemandes 9
- Accord entre le groupe chinois Fosun et les principaux créanciers de Thomas Cook sur un plan de sauvetage de l'entreprise 10
- Projet de loi sur les sanctions contre les entreprises reconnues coupables de « pratiques criminelles » 10
- La presse allemande salue le résultat du G7 et le rôle de la coopération franco-allemande 10

NUMERIQUE, INNOVATION **11**

- Facebook n'est finalement pas contrainte par la décision de l'Office des cartels allemand 11
- Le gouvernement allemand se montre déterminé à faire avancer le projet de cloud européen 11

ENERGIE - CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT

Une brèche ouverte au principe du « Schwarze Null » pour financer la protection du climat ?

Le débat sur le recours à la dette pour financer la protection du climat et remettre ainsi en cause le principe politique de l'équilibre budgétaire (*Schwarze Null*) divise la classe politique. Des candidats déclarés à la présidence du parti SPD ont plaidé pour la fin d'une politique budgétaire jugée « contre-productive » et « insensée du point de vue économique et écologique ». Le porte-parole du gouvernement a fait état de l'attachement de la chancelière à l'équilibre du budget allemand, tandis que le ministre des finances, Olaf Scholz (SPD), s'est montré confiant dans la possibilité pour l'Allemagne de ne pas dévier de cet objectif, faisant valoir que l'Allemagne était en mesure de faire face aux nouvelles dépenses à venir en matière de politique climatique sans recourir à la dette. Svenja Schulze, ministre SPD de l'environnement, estime le débat inutile en raison des larges ressources financières dont disposent les fonds énergie et climat. La présidente de la CDU, Annegret Kramp-Karrenbauer, a réaffirmé son soutien à la règle allemande de l'équilibre budgétaire, tout en ouvrant la porte à une émission de la dette strictement limitée au financement de la protection du climat (*Grüne Null*). Pour le Handelsblatt, un large paquet climat semble irréalisable sans renoncement au principe d'équilibre budgétaire, compte tenu des nombreuses promesses du gouvernement et de la dégradation de la conjoncture.

Les Verts et la CSU appellent à un programme de relance écologique

Katrin Goering-Eckardt, présidente du groupe des Verts au Bundestag, a appelé à un programme de relance économique écologique afin de stimuler l'économie dans un contexte de recul de la croissance allemande et de sérieuse crainte de récession. « La grande coalition doit adopter de toute urgence des lois qui donnent aux entreprises de la sécurité en matière de planification. La protection du climat est la clé de la compétitivité de notre industrie. » De même, Alexander Dobrindt, président du groupe CSU au Bundestag, s'est montré favorable à un paquet de mesures en faveur du climat associé à un paquet conjoncturel : moins de charges pour les salariés, des aides en faveur d'une mobilité durable, une réforme de la fiscalité des entreprises pour rendre les entreprises allemandes plus compétitives et plusieurs milliards d'investissements dans les infrastructures et le numérique.

Le changement climatique, la préoccupation dominante des Allemands

La protection du climat, avec 42% des personnes interrogées, serait la première préoccupation des Allemands selon un sondage publié mi-août pour le compte de la chaîne de télévision ZDF. La question migratoire est classée en 2^{ème} position avec 32% des sondés, suivie de celle de la retraite avec seulement 9%. Depuis le mois de mai, la question du climat est citée par plus de 30% des sondés, avec un maximum de 45% début juin. En septembre 2018, le taux n'était que de 5%.

Communication du patronat allemand sur la tarification du carbone

Le patronat allemand (BDI) s'invite dans le débat qui oppose les différents partis politiques sur la tarification du carbone, ravivé récemment par les discussions menées par le Cabinet climat. Dans une nouvelle [prise de position](#) le 19 août, il s'oppose à l'inclusion à court terme du transport et du bâtiment dans le système ETS d'échanges de quotas d'émissions, compte tenu des risques trop importants pour les entreprises. Pour les technologies peu matures sur le marché, le BDI observe que la seule mise en place d'un prix du CO2 n'est pas la panacée pour la protection du climat, car le montant élevé de charges supplémentaires que cela impliquerait conduirait à des dommages collatéraux. Le BDI ne se positionne pas clairement sur la forme que devrait prendre une tarification du carbone. Il plaide avant tout en faveur de mesures fortes d'accompagnement en matière d'investissement et d'innovation.

Agora Energiewende souligne la complexité de la mise en place d'un marché d'échanges de quotas d'émissions dans les transports et le bâtiment

Selon une [étude](#) du think tank Agora Energiewende publiée le 20 août, à laquelle a contribué le Dr. Félix Matthes de l'Ökoinstitut, la mise en œuvre d'une tarification du CO2 dans les secteurs du transport et du bâtiment via une taxe carbone peut être mise en œuvre en trois mois seulement. A contrario, la mise en place d'un système national d'échange de droits d'émissions ou l'élargissement du marché ETS aux autres secteurs apparaissent complexes et pourraient prendre entre trois et cinq ans, avec des coûts énormes de gestion pour les entreprises et l'administration. Le document

propose, à court terme, une réforme de la fiscalité sur l'énergie, permettant d'y adosser une composante carbone, puis à plus long terme un permis d'émissions qui se substituerait à une taxation du carbone.

55 % des Allemands favorables à la mise en place d'une taxe carbone sous conditions

55 % des Allemands se disent favorables à la mise en place d'une taxe carbone sur les carburants, le fioul et le gaz naturel, selon un sondage de l'institut YouGov pour le quotidien Handelsblatt (9/7/2019). 39 % des sondés sont opposés à cette mesure qui est aujourd'hui abondamment discutée en Allemagne à l'approche du cabinet climat le 20 septembre. Comme le montre l'enquête, les sondés sont toutefois peu nombreux (14 %) à approuver sans restriction l'idée d'une taxe carbone. 28 % l'acceptent à la condition qu'elle n'entraîne pas de surcoût « pour les personnes à faible revenu » (10 %) ou « pour les personnes à faible et à moyen revenu » (18 %). 13 % veulent la réserver aux entreprises.

Les organisations environnementales veulent des mesures climatiques immédiates

Plusieurs organisations de protection de la nature et de l'environnement (BUND, Deutscher Naturschutzring, Greenpeace, Germanwatch et Nabu) ont appelé, le 16 août, le gouvernement allemand à prendre des mesures immédiates pour améliorer la protection du climat. Les associations souhaitent le lancement immédiat de la sortie du charbon, une tarification carbone encore pendant cette législature et des transports intérieurs ferroviaires moins chers que les transports aériens. Les associations demandent également l'arrêt de projets d'autoroutes et d'aéroports d'ici 2029 ainsi qu'une réforme en profondeur de la politique agricole de l'UE. En outre, elles sont favorables à la création d'un fonds d'investissement de plusieurs milliards de dollars pour la protection du climat. Son financement serait assuré par la réduction de subventions préjudiciables à l'environnement, par les revenus issus du marché ETS, par une réorientation des dépenses de la PAC et par un prélèvement sur la fortune.

Adoption du projet de loi pour la reconversion des régions charbonnières

Le 22 mai dernier, le gouvernement fédéral a dévoilé un document cadre présentant les points clés pour l'application des recommandations proposées par la Commission pour la croissance, le changement structurel et l'emploi. S'appuyant sur ces éléments, le 28 août, le conseil des ministres a adopté un projet de loi prévoyant 40 Mds€ d'aides à la reconversion des régions touchées par la sortie du charbon d'ici 2038. La loi prévoit une aide financière directe aux Länder de 14 Mds €. Selon le projet, 25,8 % des fonds iront au Brandebourg, 37 % à la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, 25,3 % à la propriété et 12 % à la Saxe-Anhalt. Un cofinancement des Länder d'au moins 10% est attendu. 26 Mds € complémentaires seront mobilisés par le Bund dans le cadre d'un plan d'investissements en faveur des infrastructures de transport, numériques et de la recherche. Le projet doit encore être approuvé par le Bundestag et le Bundesrat.

Un rapport critique sur la stratégie allemande de développement durable

« Le gouvernement fédéral ne met pas systématiquement en œuvre sa stratégie de développement durable » a critiqué la Cour des comptes fédérale dans son [rapport](#) publié le 13 août. Elle recommande, en particulier, la mise en œuvre d'objectifs sectoriels en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette orientation, promue par ailleurs par la ministre fédérale de l'environnement Svenja Schulze (SPD) dans le cadre de son projet de loi sur la protection du climat, était contestée par la CDU/CSU dont la position pourrait toutefois évoluer d'ici le cabinet climat du 20 septembre.

L'offensive de Mme Schulze en faveur de l'interdiction des sacs plastiques

Svenja Schulze, ministre fédérale (SPD) de l'environnement, s'est exprimée, le 11 août dans le quotidien « Bild am Sonntag », en faveur d'une interdiction de l'utilisation des sacs plastiques en Allemagne (qui pourrait entrer en vigueur dès le 1^{er} semestre 2020).

Si l'accord volontaire avec les entreprises depuis 2016 visant à réduire le nombre de sacs en plastique est un succès, il s'agit de passer à la vitesse supérieure. En 2018, deux milliards de sacs en plastique ont été distribués aux caisses (soit -64% par rapport à 2015). En juillet, Markus Soeder, ministre-président de Bavière et chef de la CSU, avait initié une démarche auprès du Bundesrat, la chambre haute des Länder, pour lancer une campagne d'interdiction des sacs en plastique dans tout le pays. Les sacs en plastique ne représentent toutefois que 1% de la totalité des déchets en plastique et constituent donc un problème plus marginal. Pour la ministre de l'Environnement, si cette initiative revêt bien un caractère symbolique, elle entend conclure un nouvel accord avec les entreprises cet automne pour réduire les emballages, en particulier pour les fruits et légumes. Elle a également annoncé qu'elle souhaitait davantage impliquer

les entreprises qui produisent des emballages plastiques dans le coût généré par le traitement des déchets, une annonce favorablement accueillie par les acteurs responsables de l'entretien de la voie publique au niveau communal.

Gel controversé de 35 M€ d'aides à la forêt d'Amazonie

Après que la ministre de l'Environnement Svenja Schulze (SPD) a annoncé, dans un entretien au quotidien Tagesspiegel paru le 10 août, sa décision de bloquer une subvention de 35 M€ consacrée à des projets de protection de la forêt amazonienne, le président brésilien a rétorqué avec mépris que le Brésil n'avait « pas besoin de cet argent » et s'est réjoui que « l'Allemagne arrête enfin d'acheter l'Amazonie ». Cette nouvelle provocation « s'inscrit dans la ligne des relations conflictuelles entretenues par Jair Bolsonaro avec l'UE », juge le Tagesspiegel. Justifiant sa décision par les doutes soulevés par la politique du gouvernement brésilien en Amazonie quant à la poursuite d'une réduction soutenue des taux de déforestation, Svenja Schulze a déclaré vouloir « lancer un signal » et appelé les autres ministres allemands à suivre son exemple. Visé, le ministre du développement, Gerd Müller (CSU), a critiqué cette décision, à l'instar des Verts et de la gauche radicale Die Linke, et jugé pour sa part indispensable que son ministère continue à abonder le fonds de préservation de la forêt amazonienne. « Si la ministre de l'Environnement, Mme Schulze, tient vraiment à son engagement en faveur de l'Amazonie, le SPD ne peut pas simplement approuver l'accord du Mercosur de cette manière », a déclaré la porte-parole des Verts en charge de la politique commerciale et la concurrence, Katharina Dröge.

Un droit de veto du ministère de l'environnement en matière de bien-être animal ?

La ministre de l'agriculture Klöckner a présenté un projet de loi sur l'étiquetage volontaire relatif au bien-être animal, lequel prévoit d'une part d'accorder au ministère fédéral de l'environnement un droit de veto concernant les critères concrets de bien-être, mais d'autre part aucun droit de regard au Bundesrat. Le ministère de l'agriculture serait autorisé à réglementer « en accord avec le ministère fédéral de l'environnement » les détails en termes d'exigences touchant l'élevage, le transport et l'abattage des animaux. Le président du syndicat des agriculteurs DBV a critiqué ce qu'il juge être un « aveu d'échec » de la part du ministère de l'agriculture : si les exigences ne peuvent être déterminées qu'avec le ministère de l'environnement, « je doute sérieusement du succès du label dans la pratique », a-t-il prévenu. Le président de l'ISN, le groupement d'intérêt des éleveurs porcins, déplore pour sa part un manque de concept général cohérent pour une stratégie nationale d'élevage et critique ce « patchwork inutile ». Le label sur le bien-être animal ne fait pas partie des compétences du ministère de l'environnement, et l'on peut craindre des consignes éloignées de la pratique. (Source : n°34 du Berlin Agro).

Initiatives de la grande coalition pour faire face à un marché immobilier sous tension et arrêt de la cour constitutionnelle en faveur de l'encadrement des loyers

Selon une [étude](#) de l'Institut de l'économie allemande (Institut der deutschen Wirtschaft) publiée le 5 août, le risque de bulle spéculative immobilière est à 92%. D'ici fin 2019, la situation devrait se détendre à 84%. Une des raisons de la hausse des prix de l'immobilier est la lenteur de rythme de la construction. Au 1er semestre 2019, 164 600 permis de construire ont été délivrés, soit 2,3% de moins que l'année dernière. Selon les estimations du secteur de la construction, 400 000 appartements devraient être construits chaque année pour répondre à la forte demande de biens immobiliers. L'Association de l'industrie du logement (GdW) a appelé à des incitations fiscales pour la construction de logements et à une meilleure planification de la part des villes et des municipalités. Dans ce contexte, le 18 août, une réunion du groupe de coalition a annoncé des mesures pour dynamiser la construction et mieux protéger les locataires : un plan de réactivation des terrains constructibles avec une enveloppe de 100 M€, le recours facilité au droit de préemption, la prolongation de 5 ans de l'encadrement des loyers (jusqu'en 2025), l'extension à 6 ans de la période de calcul du loyer moyen de référence, la possibilité de réclamer un trop payé jusqu'à 30 mois rétrospectivement.

Par ailleurs, le 20 août, [l'arrêt rendu](#) par la Cour constitutionnelle juge l'encadrement des loyers introduit en juin 2015 (plafonnement de l'augmentation du loyer à 10% du loyer moyen de référence dans les quartiers les plus tendus) conforme à la constitution allemande. La réglementation ne viole « ni la garantie de la propriété, ni la liberté contractuelle, ni le principe général d'égalité de traitement. (...) Il est conforme à l'intérêt public d'empêcher l'éviction des quartiers les plus recherchés des couches de la population ayant une capacité économique contributive moindre ». La régulation des loyers est un instrument approprié pour atteindre cet objectif. En conséquence, l'atteinte au droit de propriété est jugé proportionnée.

L'Allemagne dégage des moyens supplémentaires pour les technologies de l'hydrogène et affiche désormais des ambitions fortes dans cette course technologique

La ministre fédérale de l'éducation et de la recherche, Anja Karliczek (CDU), a annoncé le doublement des financements dédiés à la technologie de l'hydrogène, alors que d'ici décembre prochain, le gouvernement doit dévoiler sa stratégie pour l'hydrogène. Le ministre de l'économie et de l'énergie, Peter Altmaier (CDU), a déclaré que son pays deviendrait le « numéro 1 mondial de la technologie de l'hydrogène et qu'il concurrencerait le Japon dans la course à cette technologie ». Aussi, jusqu'en 2022, le gouvernement fédéral fournira jusqu'à 100 M€ par an à une vingtaine de consortiums développant des technologies hydrogène dans des laboratoires en conditions réelles. Ces projets seront portés notamment par des grands énergéticiens comme RWE ou Eon.

Capgemini se renforce sur le marché allemand

Cap Gemini a signé un accord en vue d'acquérir Konexus Consulting, spécialiste du conseil en stratégie et management pour l'industrie énergétique en Allemagne. Cette acquisition, dont le montant n'est pas dévoilé, renforce Capgemini Invent, marque d'innovation de conseil et de transformation digitale du groupe Capgemini, sur les marchés de l'Allemagne et de l'Europe centrale. Fondée en 2003 et basée à Hambourg, Konexus Consulting accompagne les acteurs majeurs du marché régional de l'énergie, de la mobilité et les entreprises émergentes du secteur, sur des sujets de stratégie et de management.

Le Forum Allemagne-Afrique mise plusieurs millions d'euros sur l'énergie

Le forum annuel Allemagne-Afrique des entreprises (GABF) dont le but est de renforcer les liens d'investissement entre l'Allemagne et l'Afrique, a annoncé cet été à Berlin avoir lancé, en collaboration avec des partenaires privés du secteur de l'énergie, un engagement de plusieurs millions d'euros visant à investir dans des startups allemandes du secteur de l'énergie axées sur l'Afrique. L'engagement de financement, qui promet des fonds aux start-ups allemandes exposées à des projets énergétiques en Afrique, serait la première initiative de ce type à l'échelle inter-régionale.

TRANSPORT

Nouveaux rebondissements dans l'affaire du péage automobile

Selon les Verts, le ministre fédéral des transports, Andreas Scheuer (CSU), serait allé à l'encontre de la Constitution au moment de conclure les contrats du péage automobile. C'est le résultat d'une enquête menée par deux experts juridiques de l'Université Helmut Schmidt de Hambourg et commandée par le groupe parlementaire des Verts au Bundestag. Lors de la session spéciale de la commission des transports sur la débâcle du péage, le ministre des transports a indiqué avoir fait appel à des experts qui aurait estimé la probabilité d'une interdiction du péage automobile par la Cour de justice de l'Union européenne à 15 %. L'expert budget des Verts, Sven-Christian Kindler, a conclu après examen des documents relatifs au péage et fournis par le ministère qu'il n'avait trouvé aucune preuve de cette estimation et donc envoyé un courrier au ministre le sommant de s'expliquer.

La chancelière annonce une stratégie pour l'hydrogène dans le secteur aérien

Lors de la conférence aéronautique de Leipzig qui s'est tenue fin août, Angela Merkel a souligné le rôle clé de l'industrie aéronautique pour l'économie – 850 000 emplois en dépendent - et la protection du climat tout soulignant que l'Allemagne avait vocation à devenir un acteur de premier plan pour les technologies aéronautiques respectueuses de l'environnement. L'industrie s'est d'ores et déjà fixée des objectifs ambitieux en s'engageant volontairement à réduire ses émissions de CO2. Début août, la fédération du transport aérien a présenté un programme en six points avec un objectif clair : réduire ses émissions à 50% de leur niveau de 2005 d'ici 2050. A. Merkel a salué cet engagement et a annoncé une stratégie nationale sur l'hydrogène dont les contours devraient être clarifiés d'ici la fin de l'année. Le Ministre des transports, Andreas Scheuer (CSU), s'est dit favorable à une augmentation des taxes aériennes tout en déclarant vouloir allouer ses recettes au financement de la recherche sur les carburants synthétiques, les technologies des moteurs et l'aérodynamique. Jusqu'à présent, les recettes fiscales d'environ un milliard d'euros par an étaient affectées au budget fédéral.

La CSU envisage de surtaxer les billets d'avion de moins de 50 euros

Alexander Dobrindt, chef du groupe CSU au Bundestag s'est dit favorable à l'instauration d'un prix plancher pour les billets d'avion et à une réduction de la TVA sur le train en ajoutant « quiconque vend des billets d'avion de moins de 50 euros devra à l'avenir payer un *Kampfpfeis-Steuer* - une surtaxe liée à la guerre des prix ». Le commissaire fédéral chargé de l'aviation, Thomas Jarzombek (CDU), rejette en bloc les demandes de la CSU envisageant de surtaxer les billets bon marché en Europe en invoquant (i) l'accord de coalition qui stipule que les impôts n'augmenteront pas, (ii) le risque de pénaliser les personnes à faibles revenus en déniaient leur droit à la mobilité, (iii) le fait de ne pas faire cavalier seul mais de traiter cette question de manière uniforme en Europe. La fédération du transport aérien s'est dite, elle, ouverte à la discussion. M. Von Randow, son président, ne voit en effet aucune objection à laisser la classe politique légiférer sur cette guerre des prix bas qui force les compagnies low cost à appliquer une politique de prix cassés pour augmenter les volumes et assurer leur survie tout en faussant le marché. Aucune compagnie low cost ne fait partie de la fédération. Cette annonce intervient à un moment particulier pour la CSU où le parti semble prendre un virage vert. Le ministre-président bavarois Markus Söder (CSU) avait demandé il y a quelques semaines l'exonération de la TVA sur les billets de train et a récemment appelé à la mise en place d'une prime fiscale. Chaque citoyen vertueux pourrait ainsi déduire jusqu'à 20 % de l'impôt sur le revenu (dans la limite de 10000 euros par an) s'il économise par exemple de l'énergie en installant un nouveau système de chauffage.

Moins d'obstacles à prévoir pour l'installation de bornes de recharge privées

Un groupe de travail du gouvernement fédéral et des Länder, sous la direction des ministères de la Justice du gouvernement fédéral et de la Bavière, a publié un rapport final sur la réforme de la loi allemande sur la propriété résidentielle (WEG). Un projet de loi visant à faciliter l'installation de bornes de recharge privées devrait être rédigé d'ici la fin de l'année et les nouveaux règlements de propriété entrer en vigueur dès la fin de l'année 2020. La ministre fédérale de la justice, Christine Lambrecht (SPD), a déclaré vouloir « faciliter les mesures structurelles visant à promouvoir l'électromobilité » en accordant aux locataires le droit d'installer des bornes de recharge à proximité de leur lieu de résidence. La réglementation actuelle « fait obstacle à l'expansion des stations de recharge », selon G. Billen, secrétaire d'Etat au Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs. Jusqu'à présent, l'unanimité des copropriétaires était requise pour l'installation d'un point de recharge. Une poignée de propriétaires pouvait s'opposer au projet grâce à un droit de veto. Ce dispositif sera voué à disparaître. Les représentants du groupe parlementaire CDU/CSU au Bundestag ont salué le rapport et ont parlé d'une « base solide pour un amendement juridique ».

Premier bilan suite à l'autorisation de mise en circulation des trottinettes électriques

Les trottinettes électriques sont autorisées à circuler sur les routes allemandes depuis le 15 juin. De nombreuses start-ups proposent un service de location et de plus en plus de fabricants vendent également ces trottinettes à des particuliers. L'autorité fédérale des transports motorisés doit approuver chaque modèle individuellement avant sa mise en circulation. Seulement deux modèles étaient approuvés mi-juin, ils sont désormais dix. La start-up allemande Circ compte actuellement plus de 1000 véhicules en circulation à Berlin, plus de 700 à Hambourg, Cologne et Munich et plus de 100 à Dortmund et Herne. Tier aurait déployé 14.000 scooters. Pour l'Institut allemand des affaires urbaines, les trottinettes électriques n'ont pas « remplacé » la voiture, elles sont largement utilisées pendant les week-ends et dans la soirée constituant plutôt un objet de loisir qu'une alternative crédible à l'automobile. Leur utilisation a aussi été boostée par les flux de touristes et la météo estivale. Alors que les passagers parcourent en moyenne de 3,4 à 5,4 kilomètres à bicyclette, en tramway ou en autobus, ils ne parcourent que 1,9 kilomètre en trottinette.

Les constructeurs allemands tirent leur épingle du jeu dans un contexte mondial difficile

La tendance à la baisse de l'activité automobile mondiale met en difficulté de nombreux constructeurs. Dix des seize plus grands groupes automobiles mondiaux ont ainsi enregistré une baisse de leurs bénéfices au deuxième trimestre. Bien que le chiffre d'affaires de l'industrie dans son ensemble ait encore légèrement augmenté, le cabinet de conseil EY a révélé dans une analyse récente qu'elle était moins rentable aujourd'hui qu'elle ne l'avait été ces dix dernières années en raison d'une flambée des coûts. Globalement, les résultats d'exploitation ont chuté de 18 %, tandis que les ventes de voitures neuves ont diminué de 5 %. Seuls quatre des seize constructeurs – dont seulement BMW pour l'Allemagne-, ont vendu plus de voitures au deuxième trimestre qu'il y a un an à la même période. Selon EY, « l'industrie automobile mondiale traverse une crise de ventes et de profits principalement imputable à la situation

économique ». Le rétrécissement des marchés se traduit par une pression accrue sur les prix et une baisse des marges, sans oublier les investissements importants que doivent effectuer les constructeurs dans la conduite autonome et la mobilité électrique. Cette nécessité inédite d'investissement poussera les constructeurs à de plus en plus de coopération prévoit EY. Malgré des résultats en demi-teinte - Daimler a enregistré une perte au deuxième trimestre - EY reste confiant concernant la situation de l'industrie automobile allemande. La baisse du chiffre d'affaires a été faible et l'évolution défavorable des résultats s'explique notamment par des effets non récurrents. Les constructeurs allemands ont récemment apuré leur bilan d'un grand nombre de dettes héritées du passé et sur le plan opérationnel, les chiffres demeurent rassurants.

ENTREPRISES, INTERNATIONAL

ThyssenKrupp porte plainte devant la Cour de Justice de l'Union européenne, après le refus de la Commission d'autoriser la création d'une JV réunissant les activités sidérurgiques du groupe allemand et celles de Tata Steel

A la fin du mois de mai, la Commission européenne avait refusé la proposition de ThyssenKrupp de créer une JV réunissant ses activités sidérurgiques à celles du groupe Tata Steel. Le groupe allemand connaît une situation financière difficile, étant lourdement endetté, peu profitable et sous pression de ses principaux actionnaires. Le bénéfice opérationnel attendu pour 2019 devrait être de 800 M EUR (- 43 % par rapport à 2018). La décision d'attaquer la décision européenne est fondée sur la contestation des modalités de découpage sectoriel retenu par la Commission (la JV ne serait que le second groupe européen du secteur et ThyssenKrupp considère les secteurs de référence retenus comme trop petits). Le groupe est par ailleurs en discussion pour l'acquisition du distributeur de matériaux Klöckner & Co et pourrait être tenté par un rapprochement avec Salzgitter AG, le deuxième aciériste allemand, pour constituer un « champion allemand » du secteur.

Le Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie utilise la Ministererlaubnis (autorisation ministérielle) pour permettre une fusion, cas extrêmement rare

Le 27 août, le Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie a annoncé son souhait d'utiliser la Ministererlaubnis (autorisation ministérielle), qui lui permet d'autoriser une fusion entre deux entreprises malgré un avis négatifs des organes fédéraux en charge de la concurrence, le Bundeskartellamt (autorité de la concurrence allemande) et la Monopolkommission (organe de conseil du Ministère de l'économie sur les sujets liés à la concurrence). Le cas présent concerne une fusion entre Miba, entreprise autrichienne active principalement dans des systèmes industriels de roulement mécanique (1Md EUR de CA) et la société allemande Zollers (600 M EUR de CA), détenue par deux familles allemandes et actives dans le même secteur. L'utilisation de cette autorisation ministérielle est rare. Elle a été motivée par le fait que ces technologies sont clés pour la transition énergétique » et constituent un « intérêt collectif de l'économie allemande. » Cette décision montre que le Ministre maintient son objectif de stratégie industrielle. Le Ministère a par ailleurs annoncé une modification de la loi sur la concurrence, qui devrait être proposée d'ici la fin de l'année. Elle viserait notamment à remonter les seuils nationaux à partir desquels un contrôle sur les concentrations s'applique et à préciser de manière plus détaillée le fonctionnement de l'autorisation ministérielle.

Le constructeur ferroviaire chinois China Railway Rolling Stock Corporation (CRRC) sur le point d'acquiescer la branche locomotive diesel de l'entreprise allemande Vossloh, prenant ainsi pied en Allemagne

L'entreprise allemande du ferroviaire, Vossloh, a annoncé, le 27 août, la cession de sa branche locomotives diesel, basée à Kiel (Schleswig-Holstein, nord de l'Allemagne) au constructeur ferroviaire chinois China Railway Rolling Stock Corporation (CRRC). L'opération n'est pas finalisée et reste soumise à l'approbation des autorités allemandes et chinoises en charge du contrôle des IDE et de la concurrence. La presse note que les montants en jeu sont faibles, environ 1 M d'EUR. Elle souligne également que le groupe allemand cherchait depuis plusieurs années à vendre sa branche de production de locomotives diesel. Les médias notent toutefois que cette opération constituerait la première acquisition d'une société européenne par la CRRC. Le groupe chinois est déjà présent en Autriche, où il a inauguré sa centrale Europe en 2016. Il a par ailleurs remporté quelques appels d'offres pour la fourniture de matériel roulant en Europe de l'est (République tchèque et Macédoine). Il se heurte toutefois à des difficultés d'homologation de son

matériel. Le rachat d'une entreprise allemande maîtrisant ces procédures pourrait donc faciliter l'accès de la CRRC au marché européen.

Le Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie annonce plusieurs mesures en faveur du Mittelstand, concernant notamment la fiscalité

Du 29 au 31 août, le Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie (CDU) a effectué un déplacement destiné à mettre en avant le rôle du Mittelstand dans l'économie allemande. Il y a annoncé les principaux axes d'une future stratégie en faveur de ces entreprises. Il a proposé la création d'un « Comité des secrétaires d'Etat aux PME », coordonnant l'ensemble des administrations fédérales dont les compétences touchent au Mittelstand. Il a annoncé son souhait de réduire la fiscalité des entreprises (i) en supprimant progressivement l'impôt de solidarité et la surtaxe qu'elle représentait pour les sociétés, (ii) en limitant l'impôt sur les sociétés à 25 % du bénéfice des entreprises (contre 30% actuellement), (iii) par le maintien sur le long terme des cotisations sociales en-deçà de 40 % du salaire des employés, au besoin en utilisant les réserves de l'assurance chômage pour soulager les entreprises. L'objectif de l'ensemble de ces mesures est d'assurer le respect d'un « plafond fiscal » qui limiterait l'ensemble des prélèvements sur les entreprises à 45 %. Il a également proposé un allègement de la bureaucratie et des réformes pour adapter le marché du travail à un contexte économique moins favorable. Selon les premières réactions analysées par la presse, ces annonces constituent une étape politique plutôt réussie d'une opération de reconquête du Mittelstand, à la suite des fortes tensions entre le Ministre et les représentants de ces entreprises suscitées par la publication de sa stratégie industrielle nationale en février. L'interrogation porte désormais sur sa capacité à imposer des mesures qui entrent dans le champ de compétences d'autres Ministères, notamment dirigés par des personnalités SPD, dans un contexte économique moins favorable et de tensions au sein de la coalition.

Baisse record du nombre de création d'entreprises en Allemagne, selon la KfW

Le 27 août, une étude de la KfW a révélé que la création d'entreprises en Allemagne était au plus bas depuis 1995. Selon le rapport, les créations d'entreprises dans le pays représentaient 1,5 % de l'ensemble des créations au niveau mondial. La KfW souligne que cette diminution est due au fait que seule 25 % de la population active souhaite créer son entreprise et être son propre patron. Cette proportion était de 45 % en 2000. Plusieurs hommes politiques, réagissant à cette annonce, ont appelé à soutenir la création d'entreprises, moyen de soutenir l'économie en période d'inquiétude. Selon le député Bernd Westphal, spécialiste de politique économique de la fraction SPD, l'action publique devrait porter sur la réduction de la bureaucratie, notamment pendant la première année de la vie d'une entreprise. La lourdeur des démarches nuit, selon lui, à l'attractivité de l'Allemagne comme lieu de création d'entreprises. La KfW nuance toutefois l'interprétation de ce chiffre, estimant que le déclin des créations d'entreprises est surtout dû à une dynamique positive du marché du travail, avec un taux de chômage faible et des salaires orientés à la hausse.

Résultats en forte baisse pour BASF

Le groupe de chimie BASF, en pleine restructuration avec l'achat d'une partie des activités de Bayer (semences et protection des cultures) et cession de ses activités pétrolières et gazières à la co-entreprise allemande Wintershell-Dea, affiche des résultats en forte baisse pour le premier semestre de 2019. La direction du groupe avait prévu une légère augmentation du bénéfice d'exploitation en 2018 et en 2019. Au lieu de cela, l'année 2018 a été marquée par une diminution de 17 % et le premier semestre 2019 par une réduction de 35 % du bénéfice d'exploitation. Ces résultats ont amené le groupe à réviser de manière significative ses prévisions pour 2019, anticipant désormais une baisse de 30 % de son bénéfice d'exploitation. Le résultat opérationnel du groupe devrait ainsi atteindre son niveau le plus faible depuis 2004. Depuis début 2018, l'action BASF a par ailleurs perdu 40 % de sa valeur. Cette tendance à la diminution des bénéfices concerne l'ensemble des entreprises du secteur industriel, dont les concurrents directs de BASF comme l'entreprise Sabic (Arabie saoudite), Covestro (Allemagne) ou les sociétés américaines Dow et Lyondellbasell.

La Chine accusée d'être derrière la hausse du nombre de cyberattaques visant les entreprises allemandes

Le 18 août, des représentants du Ministère fédéral de l'Intérieur ont accusé, dans le Handelsblatt, le Gouvernement chinois de soutenir les actions de plusieurs groupes de cyberattaques visant l'Allemagne et ses entreprises. Selon eux, les attaques visent des sociétés allemandes intervenant dans des secteurs identifiés comme prioritaires dans la stratégie chinoise Made in China 2025. Face à cette situation, les Gouvernements allemand et chinois ont tenté d'amorcer un

dialogue afin de conclure un accord de non-espionnage. En 2016, les deux Parties avaient déjà convenu de la tenue de réunions annuelles sur ce thème. La première rencontre de ce type n'a toutefois eu lieu que durant l'été 2018, à un niveau Secrétaires d'Etat et Directeurs généraux. Le Handelsblatt signale qu'elle n'avait pas été suivie d'effets. Le quotidien souligne toutefois l'organisation, le 20 août, d'une seconde réunion, en amont de la visite de la Chancelière en Chine. L'Organisation allemande pour la cybersécurité, réunissant Allianz, Bayer, BASF et Volkswagen, se félicite de ce dialogue intergouvernemental, mais appelle à une action à l'échelle européenne, jugeant l'Allemagne trop petite pour agir seule face à la Chine.

Accord entre le groupe chinois Fosun et les principaux créanciers de Thomas Cook sur un plan de sauvetage de l'entreprise

Le 25 août, le groupe de tourisme Thomas Cook a annoncé un accord pour un plan de sauvetage. Il porte sur près d'1 Md EUR. Le principal actionnaire de l'entreprise, le groupe chinois Fosun, qui détient 18 % du capital, a annoncé mettre à disposition un montant de 500 M EUR. Il acquiert également 75 % des activités de voyage et 25 % de la partie transport aérien. De leur côté, les banques et les autres actionnaires reconvertissent les dettes que Thomas Cook a envers eux en fonds propres et contribuent au plan de sauvetage à hauteur de 500 M EUR. Ils acquièrent également 75 % de la partie transport aérien du groupe et 25 % de l'activité voyage. La presse allemande exprime le soulagement des salariés de l'entreprise aérienne Condor, filiale du groupe. Elle souligne néanmoins les fragilités de Condor, dont l'avenir demeure incertain. Parmi les scénarii envisagés, le Handelsblatt évoque un possible accord avec Lufthansa ou une reprise, partielle ou totale, même si cela est à plus longue échéance, par Tuifly, concurrent de Thomas Cook.

Projet de loi sur les sanctions contre les entreprises reconnues coupables de « pratiques criminelles »

Le 22 août, la Ministre de la Justice, Mme Lambrecht (SPD, ayant pris la suite de Mme Barley, élue au Parlement européen) a présenté un projet de loi destiné à punir plus sévèrement les entreprises impliquées dans des « pratiques criminelles. » Il s'agit de sanctionner des pratiques relevant de juridictions pénales, avec des amendes pouvant atteindre jusqu'à 10 % du chiffre d'affaire pour les entreprises dont le chiffre d'affaire annuel est supérieur à 100 M EUR. A l'heure actuelle, de telles sanctions financières sont plafonnées à 10 M EUR. Une disposition du projet de loi prévoit même, dans les cas les plus graves, la possibilité de dissoudre une entreprise. Celle-ci ne devrait s'appliquer qu'en dernier recours, uniquement en cas de « délits répétés » commis par des dirigeants et qu'un « examen général » des pratiques de l'entreprise ne révèle que d'autres délits graves risquent d'être commis si l'organisation actuelle est maintenue. Ce projet de loi a été froidement reçu par les fédérations professionnelles. La Fédération des Industries allemandes (BDI) dénonce une atteinte au droit fondamental de la propriété. Elle estime également que les sanctions auraient un effet collectif, au lieu de sanctionner des agissements le plus souvent individuels. Plusieurs juristes dénoncent également ce projet, estimant qu'il risque de concentrer les débats sur l'hypothèse peu probable d'une dissolution d'entreprises et de sanctions financières lourdes, plutôt de favoriser une réforme ambitieuse de la gouvernance interne des sociétés et des mécanismes d'audit au sein des entreprises.

La presse allemande salue le résultat du G7 et le rôle de la coopération franco-allemande

Le Handelsblatt salue le rôle joué par la coordination franco-allemande et européenne, qui a permis, lors du G7 de Biarritz, de présenter un front européen uni face au Président américain sur un certain nombre de sujets. Le quotidien mentionne notamment la tentative d'amorce d'un dialogue avec l'Iran. Il revient également sur le front uni observé sur les questions commerciales, où même le Royaume-Uni a rejoint la France et l'Allemagne pour dénoncer les effets d'une guerre commerciale. Les avancées obtenues ont porté tant sur les tensions entre les Etats-Unis et la Chine (le Président américain aurait envoyé des signaux de conciliation, précisant que les deux Parties reviendrait prochainement à la table des négociations) que sur les négociations d'un accord commercial entre les Etats-Unis et l'Europe. Le Handelsblatt mentionne notamment une offre de la Chancelière au Président américain, pour désamorcer les tensions liées aux demandes américaines d'inclure l'agriculture dans l'accord. Elle propose de débiter les négociations avant d'entamer un processus vertueux pour le commerce entre les deux zones, avant de pouvoir compléter les secteurs concernés. Enfin, la coordination franco-allemande a permis de limiter l'action du Président américain sur le dossier russe. Ce dernier aurait souhaité que la Russie ne rejoigne de nouveau le G7 sans condition préalable. La France et l'Allemagne se sont opposées à une telle approche, conditionnant le retour de la Russie à des avancées sur le dossier ukrainien.

NUMERIQUE, INNOVATION

Facebook n'est finalement pas contrainte par la décision de l'Office des cartels allemand

L'Office des cartels allemand (Bundeskartellamt) avait rendu publique une décision, le 7 février dernier, visant à restreindre l'exploitation par Facebook des données de ses utilisateurs. Elle rendait illégal pour Facebook le fait de fusionner l'ensemble des données récoltées sur ses autres réseaux- Instagram et Whatsapp- sans accord préalable explicite des utilisateurs. Facebook avait fait appel. Le 26 août, la cour régionale supérieure de Düsseldorf a donné raison au géant américain en estimant que le traitement des données par Facebook n'avait révélé aucun préjudice pour ses concurrents. Même s'il était établi que Facebook ne respectait pas les règles de protection des données cela ne constituerait pas pour autant une violation du droit à la concurrence selon la cour. L'Office des cartels allemand avait en effet lié les réglementations relatives à la protection des données et celles relatives au droit de la concurrence en faisant valoir que le groupe ne pouvait faire respecter des clauses contractuelles abusives que parce qu'il était en position dominante sur le marché. L'Office des cartels a annoncé qu'il ferait appel devant le Tribunal fédéral. Son président, Andreas Mundt a déclaré « les données et leur traitement constituent un facteur de concurrence décisif pour l'économie numérique ». R.Podszun, directeur de l'Institut de droit antitrust de l'Université Heinrich Heine de Düsseldorf perçoit ce jugement comme un « signal d'alarme pour le législateur ». Il apparaît pour lui indispensable d'adapter les instruments juridiques pour être à même de légiférer sur les GAFA, l'existant étant rendu obsolète par la révolution numérique et les acteurs qu'elle a fait naître.

Le gouvernement allemand se montre déterminé à faire avancer le projet de cloud européen

Selon le Ministre de l'économie P. Altmaier (CDU), les données constituent la « matière première la plus importante de l'avenir » et le cloud joue à ce titre un rôle décisif dans la transition numérique. Pour le ministre, l'économie européenne a un besoin urgent de souveraineté sur les données et d'une plus grande disponibilité de ces dernières. La compétitivité des entreprises et notamment des PME en dépend. Ce point est d'autant plus crucial que l'économie allemande repose largement sur un ensemble d'entreprises de taille moyenne fortement dépendantes des hébergeurs de cloud non seulement pour le stockage des données mais aussi pour leur traitement. Le risque pour l'Europe est de prendre du retard dans la course aux technologies et donc de perdre une partie de sa puissance. P. Altmaier propose la mise en place d'une solution de stockage des données fiable et garantissant un niveau élevé de protection des données (projet « GaiaX ») qui créerait un écosystème pour toutes les entreprises désireuses d'échanger ou de partager leurs données, en faisant le liant entre divers secteurs de l'économie. Le ministre serait d'ores et déjà en discussion avec plusieurs entreprises. Face aux critiques craignant une subvention étatique massive d'un tel projet, P. Altmaier répond qu'il n'est pas question de soutien financier pour le moment mais plutôt d'une impulsion de concept visant à lancer un mouvement.

Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Berlin (adresser les demandes à berlin@dgtesor.gouv.fr).
Clause de non-responsabilité
Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique de Berlin
Adresse : Pariser Platz 5, 10117 Berlin, Allemagne
Rédigé par (par ordre alphabétique) : Alissa ABOUD, Thomas JEANNIN, Emmanuel LAGRANDEUR-BOURESSY, Catherine LEGRAND, Guillaume PRIGENT, Relu par : Etienne OUDOT DE DAINVILLE
Version du 12/07/2019